



Les grands titres:

- L'ONU condamne l'expulsion du Directeur du Bureau des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC
- L'OMS déclare officiellement la fin de l'épidémie d'Ebola au Nigéria
- Venezuela : l'ONU demande la libération des prisonniers politiques détenus arbitrairement
- Iraq : l'ONU juge prioritaire de fournir une assistance aux déplacés pour l'hiver
- A l'occasion du 60ème anniversaire du CERN, l'ONU célèbre le rôle de la science en faveur de la paix
- Au Burundi, l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs appelle à la coopération régionale
- Mozambique : le chef de l'ONU félicite les électeurs pour le calme lors du scrutin
- L'UNESCO condamne le meurtre d'un journaliste cambodgien
- Iraq : l'ONU inquiète du nombre croissant d'exécutions et des défaillances du système de justice pénale

L'ONU condamne l'expulsion du Directeur du Bureau des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC



20 octobre - Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a condamné dimanche la décision du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) d'expulser le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme dans le pays ainsi que les actes d'intimidation dont sont victimes d'autres membres du personnel en RDC.

« Non seulement a-t-on demandé à Scott Campbell, mon très expérimenté et respecté représentant en RDC, de partir, mais, ces derniers jours, deux autres membres du personnel travaillant dans son équipe ont été sérieusement menacés. C'est inacceptable », a déclaré M. Zeid.

La décision d'expulser M. Campbell a été rendue publique par le ministère de l'intérieur jeudi, au lendemain de la publication d'un rapport de l'ONU détaillant de graves violations des droits de l'homme par les forces de sécurité congolaises dont le ministère est responsable. La décision a été officiellement confirmée par le ministère des Affaires étrangères vendredi, en dépit des efforts déployés par le chef de la Mission de l'ONU en RDC (MONUSCO), Martin Kobler, afin de convaincre le gouvernement de revenir sur sa décision.

Le rapport, basé sur les enquêtes menées par le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, documente la mort d'au moins neuf civils et la disparition forcée d'au moins 32 autres par des agents de la police nationale congolaise. Il a été partagé avec les Ministres de l'intérieur et de la justice et droits de l'homme le 18 août. Les commentaires du Ministre de l'intérieur ont été annexés à la version publiée du rapport.

« Le rapport a été publié conjointement par la MONUSCO et mon bureau », a expliqué M. Zeid. « Je me joins entièrement à M. Kobler afin de soutenir ses conclusions et recommandations. Le rapport décrit un ensemble de violations très graves, y compris des exécutions sommaires et extrajudiciaires et des disparitions forcées, commises contre des civils par les forces de sécurité congolaises. Le gouvernement de la RDC devrait enquêter sur ses conclusions profondément troublantes et poursuivre les auteurs présumés en justice plutôt que de chercher à punir le chef de l'équipe qui a fait les recherches et



produit le rapport ».

« Au cours des dernières années, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC, sous la direction de M. Campbell, a été à l'avant-garde de la lutte pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et combattre l'impunité », a déclaré le Haut-Commissaire. « Le fait que le travail du Bureau, mandaté par le Conseil de sécurité, a conduit à ces actes de représailles est un développement très inquiétant ».

Le Haut-Commissaire a exhorté le gouvernement de la RDC à revenir sur sa décision au sujet de M. Campbell, à enquêter sur les menaces et intimidations continues contre les autres membres du personnel des droits de l'homme des Nations Unies, et à traduire en justice les responsables.

« Par ces actes de représailles, les autorités congolaises risquent de mettre en péril des années d'efforts du personnel des droits de l'homme de l'ONU et de certains secteurs des autorités congolaises pour aider les victimes de violations des droits de l'homme et renforcer l'état de droit », a prévenu M. Zeid.

Selon les responsables de la MONUSCO, M. Campbell a quitté la RDC vendredi pour des vacances.

L'OMS déclare officiellement la fin de l'épidémie d'Ebola au Nigéria



20 octobre - L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré officiellement lundi la fin de l'épidémie d'Ebola au Nigéria, trois jours après avoir fait la même annonce pour le Sénégal, mais l'épidémie continue de se propager rapidement en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

Selon l'agence onusienne, le nombre total de cas confirmés d'Ebola dans l'ensemble des pays touchés s'élève actuellement à plus de 9.200 et le nombre de décès a dépassé 4.550.

Ce lundi 20 octobre, le Nigéria a dépassé les 42 jours requis avec une surveillance des nouveaux cas en place et aucun cas détecté.

« Il s'agit d'une réussite spectaculaire qui montre que le virus Ebola peut être contenu », a déclaré l'OMS dans une note d'évaluation. Selon l'agence onusienne, la manière dont le Nigéria a stoppé l'épidémie peut servir d'exemple à d'autres pays en développement qui sont inquiets de la perspective d'un cas importé Ebola et désireux d'améliorer leurs préparatifs. « De nombreux pays riches, avec des systèmes de santé remarquables, peuvent avoir quelque chose à apprendre », a souligné l'OMS.

L'agence rappelle que lorsque la confirmation en laboratoire du premier cas d'Ebola au Nigéria, à Lagos, a été annoncée le 23 juillet, cette nouvelle a profondément inquiété les spécialistes de santé publique à travers le monde.

La ville de Lagos compte environ 21 millions d'habitants, soit presque autant que les populations de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone réunies et beaucoup d'habitants de Lagos vivent dans des logements surpeuplés et insalubres.

Avec l'aide notamment de l'OMS et des Etats-Unis, les autorités ont réussi à trouver les personnes ayant été en contact avec la maladie et ont déployé de vastes ressources financières et matérielles. Des locaux d'isolement ont été immédiatement construits. Des véhicules et des téléphones mobiles, avec des programmes spécialement adaptés, ont été mis à disposition pour faciliter la traque des personnes en contact avec la maladie.

« Contrairement à la situation en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, toutes les personnes identifiées ont été contrôlées physiquement sur une base quotidienne pendant 21 jours. Les quelques personnes qui ont tenté d'échapper au système de surveillance ont toutes été suivies avec diligence, en utilisant des équipes spéciales d'intervention, et replacées sous observation médicale pour terminer la période de surveillance requise de 21 jours », s'est félicité l'OMS.



Venezuela : l'ONU demande la libération des prisonniers politiques détenus arbitrairement



Source : OCHA/ReliefWeb

20 octobre - Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exprimé lundi sa préoccupation concernant le maintien en détention du chef de l'opposition vénézuélienne Leopoldo López, ainsi que plus de 69 autres personnes qui ont été arrêtées dans le cadre de manifestations qui ont eu lieu dans tout le pays depuis février de cette année.

« La détention prolongée et arbitraire des opposants politiques et des manifestants au Venezuela fait l'objet de préoccupations de plus en plus vives de la communauté internationale », a déclaré M. Zeid. « Cela exacerbe les tensions dans le pays ».

Selon les informations reçues par le Bureau des droits de l'homme de l'ONU (HCDH), plus de 3.300 personnes, dont des mineurs, ont été détenues pendant de courtes périodes entre février et juin, et plus de 150 personnes auraient subi des mauvais traitements, dont la torture.

Au moins 43 personnes ont été tuées pendant les manifestations, dont un procureur et neuf membres des forces de sécurité. Des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme ont également fait l'objet de menaces, d'agressions et d'intimidations.

En septembre, le Groupe de travail sur la détention arbitraire a affirmé que la détention de Leopoldo López, ainsi que celui de l'ancien maire de San Cristobal, Daniel Ceballos, sont arbitraires.

« J'appelle les autorités vénézuéliennes à suivre les recommandations du groupe de travail et à libérer immédiatement M. López et M. Ceballos, ainsi que toutes les personnes détenues pour avoir exercé leur droit légitime de s'exprimer et de manifester de façon pacifique », a déclaré M. Zeid, en exhortant les autorités vénézuéliennes à s'assurer du respect des normes internationales pour toutes les procédures judiciaires.

Le Haut-Commissaire a rencontré la femme de Leopoldo López, Lilian Tintori, vendredi à Genève, et ils ont discuté de la situation des personnes détenues et leurs familles. M. Zeid a fait part de son inquiétude face aux informations faisant état de menaces et d'intimidation à l'encontre des personnes qui défendent les droits de l'homme au Venezuela, et il a exhorté les autorités à respecter leur droit de travailler sans crainte pour leur sécurité.

Iraq : l'ONU juge prioritaire de fournir une assistance aux déplacés pour l'hiver



20 octobre - Les Nations Unies ont déclaré lundi qu'il était urgent de fournir une assistance pour l'hiver à des centaines de milliers de personnes déplacées en Iraq qui ne sont pas suffisamment préparées à affronter les températures glaciales.

« On s'efforce actuellement de se préparer pour l'hiver, mais il faut faire plus », a dit le Coordonnateur humanitaire par intérim, Neill Wright. « Des centaines de milliers de personnes déplacées internes ont besoin de toute urgence d'abris et d'articles ménagers. »

Environ 800.000 personnes ont besoin d'abris adéquats à travers l'Iraq et au moins 940.000 personnes manquent d'articles ménagers pour se protéger de l'hiver.

Dans la région du Kurdistan par exemple, les températures peuvent descendre à -16 degrés Celsius et 80.000 familles déplacées ont besoin de toute urgence d'une assistance pour l'hiver. Or, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a la capacité et les ressources pour subvenir aux besoins de 30.000 familles seulement.

L'assistance pour l'hiver inclut la distribution de couvertures, de kérosène, de poêles de chauffage, de jerrycans, de tapis de

sol thermiques et d'isolants pour rendre les tentes plus chaudes et plus résistantes aux dures conditions hivernales.

« L'hiver n'est pas encore là, mais j'ai déjà vu des tentes qui se sont écroulées à cause de la pluie », a dit de son côté le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Ivan Simonovic. « La fourniture d'abris adéquats pour l'hiver est absolument urgent. »

M. Simonovic a achevé dimanche une visite d'une semaine en Iraq. Il s'est déclaré très préoccupé par les conséquences dramatiques des actions de l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et des groupes associés contre les civils.

« L'EIIL et les groupes armés associés ont commis des violations étendues et systématiques des droits de l'homme et du droit humanitaire international, qui dans certains cas pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité », a ajouté M. Simonovic. « Les atrocités commises systématiquement et de manière intentionnelle par l'EIIL contre la communauté yézidie pourraient constituer une tentative de commettre un génocide. »

M. Simonovic a également dénoncé une escalade des attaques terroristes et de la violence à Bagdad et dans d'autres régions pas directement affectées par le conflit armé, menaçant encore plus la coexistence pacifique entre les diverses communautés en Iraq.

Le Sous-Secrétaire général a plaidé pour l'adhésion de l'Iraq au statut de la Cour pénale internationale (CPI) et pour l'acceptation immédiate de la juridiction ad-hoc de la CPI pour les crimes qui ont été commis pendant le conflit actuel.

A l'occasion du 60ème anniversaire du CERN, l'ONU célèbre le rôle de la science en faveur de la paix



20 octobre - A l'occasion d'une manifestation pour célébrer le 60ème anniversaire de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) au siège des Nations Unies à New York, plusieurs hauts responsables onusiens ont souligné lundi le rôle crucial de la science pour résoudre les défis les plus pressants auxquels est confronté le monde.

Le CERN a été établi après la Seconde guerre mondiale pour donner à l'Europe un laboratoire de recherche fondamentale sur la physique des particules pour promouvoir la paix. Au cours de son histoire, ce laboratoire est devenu un exemple de coopération scientifique et technologique mondiale.

« La course aux armements absorbe des ressources financières et des talents scientifiques qui pourraient être utilisés pour répondre à des problèmes pressants auxquels l'humanité est confrontée », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, dans un discours.

Mais heureusement, selon lui, la science est beaucoup plus souvent un moteur de progrès et joue un rôle pour accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

« Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique, stopper le virus Ebola, répondre aux cyberattaques, ou lutter contre la prolifération nucléaire, nous avons de scientifiques qui ont une vision claire et sont déterminés à travailler ensemble pour trouver des solutions », a ajouté M. Ban.

Il a plaidé pour une participation plus grande des femmes et des jeunes filles dans les domaines scientifiques.

Le Président du Conseil économique et social (ECOSOC), Martin Sajdik, a estimé de son côté que la science avait la capacité d'avoir un impact significatif sur les aspects économique, social et environnemental du développement durable.

Pour sa part, le Président de l'Assemblée générale, Sam Kutesa, a souligné qu'il fallait davantage d'investissements dans la recherche scientifique fondamentale pour libérer le vaste potentiel humain inexploité, notamment dans les pays en développement.

Il a noté que l'épidémie d'Ebola nous rappelait qu'il y avait beaucoup de travail à accomplir. « Nous devons continuer à investir dans l'innovation scientifique et technologique pour combattre la pauvreté et pour avancer sur le chemin d'un développement durable », a-t-il dit.

Au Burundi, l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs appelle à la coopération régionale



20 octobre - Suite à une visite au Burundi, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, a indiqué lundi que les femmes et les jeunes ont un rôle important à jouer pour consolider durablement la paix dans la région.

Lors de sa visite la semaine dernière, M. Djinnit a notamment rencontré le Président burundais, Pierre Nkurunziza, et il a affirmé son engagement à soutenir les efforts en faveur de la paix dans la région, dans le cadre de l'accord pour la paix, la sécurité et la coopération qui a été signé par 13 pays.

L'accord est une initiative visant à mettre fin aux cycles récurrents de conflits et de violence qui affectent la République démocratique du Congo (RDC) et ses 13 voisins dans la région des Grands Lacs au cours des 17 dernières années. L'accord constitue un espoir pour les habitants de la région pour consolider la stabilité en trouvant des solutions aux causes profondes du conflit et favoriser la confiance entre les voisins.

Dans le cadre de son mandat, l'une des responsabilités de M. Djinnit est d'attirer l'attention sur l'insécurité en RDC, où des combats et une perte de ressources financières est à l'origine de l'insécurité alimentaire de millions de personnes.

Selon l'accord, les pays signataires doivent respecter la souveraineté des pays voisins en matière d'affaires internationales et d'intégrité territoriale ; ils doivent s'abstenir de toutes formes d'assistance à des groupes armés, renforcer la coopération régionale, dont l'intégration économique et la coopération judiciaire. Les pays signataires sont également tenus de ne pas fournir de protection aux personnes accusées de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Au Burundi, M. Djinnit a également rencontré des dirigeants des partis politiques, du gouvernement et de l'opposition et il les a exhortés à « travailler pour l'ouverture de l'espace politique et pour la promotion de l'inclusion ».

Mozambique : le chef de l'ONU félicite les électeurs pour le calme lors du scrutin



20 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a félicité le peuple du Mozambique pour le calme qui a prévalu lors des élections présidentielle, législatives et provinciales du 15 octobre 2014.

Il a noté que les élections ont été considérées par les missions nationale et internationale d'observation comme s'étant déroulées de manière pacifique et transparente en général, en dépit de quelques incidents localisés.

« Le Secrétaire général appelle toutes les parties prenantes à continuer à travailler ensemble dans le cadre de la loi électorale et à s'impliquer de manière constructive à travers le processus électoral en attendant la proclamation des résultats définitifs », a précisé son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Selon la presse, le candidat du parti au pouvoir pour l'élection présidentielle, Filipe Nyusi, est favori face à Alfonso Dhlakama, candidat de l'opposition.

L'UNESCO condamne le meurtre d'un journaliste cambodgien



La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. Photo: ONU/Amanda Voisard

20 octobre - La Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Irina Bokova, a condamné le meurtre du journaliste Taing Try au Cambodge le 12 octobre et exhorté les autorités à faire toute la lumière sur ce crime.

« Je condamne le meurtre de Taing Try », a déclaré la Directrice générale. « Les personnes et les communautés doivent être informées et ont besoin d'informations émanant de différentes sources, afin d'éclairer leurs choix personnels et professionnels. C'est la raison pour laquelle le travail de journalistes comme Taing Try est essentiel et qu'il est si important que sa mort ne reste pas impunie ».

Taing Try, reporter pour plusieurs journaux locaux et membre de l'association de journalistes « Khmer Bracheathibtey » (« Démocratie khmère ») a été retrouvé mort alors qu'il enquêtait sur une exploitation forestière illégale dans la province de Kratie.

La Directrice générale condamne le meurtre de professionnels des médias conformément à la résolution 29 adoptée par les Etats membres de l'UNESCO au cours de la Conférence générale de 1997 intitulée « Condamnation de la violence contre les journalistes ».

Iraq : l'ONU inquiète du nombre croissant d'exécutions et des défaillances du système de justice pénale



Photo ONU/Martine Perret

20 octobre - Le nombre d'exécutions en Iraq depuis le rétablissement de la peine de mort en 2005 a connu une augmentation « alarmante », selon un nouveau rapport publié par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

En 2009, 124 personnes ont été exécutées. Après une baisse en 2010, le nombre d'exécutions a considérablement augmenté entre 2011 et 2013. En 2013, 177 personnes ont été pendues et entre le 1er janvier et 30 septembre 2014, au moins 60 personnes ont été exécutées.

Selon les données du ministère iraquien de la justice, il y avait 1724 prisonniers condamnés à mort en août 2014. Ce nombre inclut les personnes condamnées à mort en première instance, ceux en appel, et ceux qui attendent l'application de leur peine.

« La MANUI et le HCDH ont à plusieurs reprises exprimé leurs préoccupations concernant les faiblesses du système judiciaire iraquien », indique le rapport. « Les enquêtes et les poursuites judiciaires dans les cas de peine de mort ne respectent souvent pas les normes internationales et constitutionnelles d'une procédure régulière et d'un procès équitable ».

Dans plus de la moitié des procès impliquant la peine de mort suivis par la MANUI, les juges ont systématiquement refusé de prendre en compte les allégations concernant l'utilisation de la torture pour contraindre les accusés à faire des aveux. Dans presque tous les cas, les juges ont procédé à la condamnation à mort des accusés sur la base uniquement, ou essentiellement, d'aveux contestés ou de témoignages d'informateurs secrets.

« L'utilisation de la peine de mort dans de telles circonstances comporte le risque de fautes graves et irréversibles de la justice, car les gens innocents peuvent être exécutés pour des crimes qu'ils n'ont pas commis. Le déni de justice ne sert ni les victimes d'actes de violence, de terrorisme et leurs familles, et risque de coûter la vie à des personnes innocentes », souligne le rapport.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Iraq, Nickolay Mladenov, a lui aussi exprimé sa profonde préoccupation quant à l'ampleur et la fréquence de l'utilisation de la peine de mort dans ce pays.

« Il est inquiétant de voir un aussi grand nombre de gens qui sont condamnées à mort en Iraq, notamment alors qu'un grand nombre de ces condamnations sont basées sur des preuves douteuses et que l'administration de la justice comporte de nombreuses défaillances », a déclaré M. Mladenov. « J'appelle le gouvernement de l'Iraq à revoir sa position sur l'application de la peine de mort ».

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a lui aussi exhorté le nouveau gouvernement iraquien à remédier aux défaillances du système de justice pénale dans le pays.

« Le nouveau gouvernement en Iraq est confronté à de nombreux problèmes de sécurité graves, et il est plus urgent que jamais de garantir que l'état de droit règne sans exceptions dans le pays », a déclaré M. Zeid. « Les défaillances du système de justice pénale en Iraq font que des individus dont la culpabilité peut être discutable risquent d'être exécutés et cela renforce le sentiment d'injustice et d'aliénation de certaines parties de la population, et cela est utilisé à des fins de recrutement par les extrémistes pour alimenter la violence. J'appelle le nouveau gouvernement à imposer un moratoire sur l'utilisation de la peine de mort ».